

Republique Française

*Le Ministre de l'Agriculture
et de la Pêche*

Paris, le 2 mai 2008

Madame, Monsieur le Maire,

Les français ne mangent pas assez de fruits et légumes : toutes les enquêtes montrent que la consommation moyenne est très en-deçà des préconisations du programme national « nutrition santé », fixées à 5 fruits et légumes différents par jour, pour une ration globale de 400 g/j. En outre, la consommation se révèle très inégale : elle est particulièrement insuffisante chez les jeunes et chez les populations les plus défavorisées économiquement.

Les politiques d'information ne suffisent pas à remédier à cette situation. Il faut agir concrètement en termes d'offre, et notamment en direction des plus jeunes, afin d'installer durablement de bonnes habitudes alimentaires. Nous agissons en concertation avec les ministères en charge de la santé et de l'éducation nationale.

J'ai donc décidé de lancer un appel auprès des communes afin d'agir ensemble contre cette « injustice alimentaire » dès la rentrée 2008. Si vous choisissez de vous engager, votre action consistera à distribuer gratuitement au moins 1 fruit par semaine aux enfants des écoles primaires et / ou fréquentant les centres aérés, en privilégiant les établissements situés en zone défavorisée.

Vous trouverez dans le cahier des charges construit spécialement à votre attention pour cette distribution de fruits les objectifs fixés notamment en matière de logistique, d'accompagnement pédagogique et de mise en place d'indicateurs de réussite, les voies de cofinancement possible et les outils mis à votre disposition pour faciliter les contacts avec le monde enseignant, les parents et les enfants ainsi que le retour d'expériences d'autres collectivités déjà engagées ou en cours d'engagement. Ce cahier des charges est téléchargeable sur le site du ministère à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/unfruitpourlarecre>.

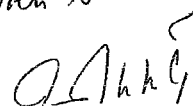
Je souhaite apporter un soutien particulier aux communes situées en zones d'éducation prioritaire (appartenant au réseau ambition réussite) en finançant la moitié du coût occasionné par l'achat des fruits. Ainsi, dans un premier temps, les 1.000 premières écoles situées dans ces zones bénéficieront de cette aide.

Je souhaite également que la France, pendant la Présidence française du Conseil européen, travaille avec la Commission et les autres Etats membres pour inscrire l'initiative dans un cadre communautaire, doté de financements européens spécifiques.

Ce projet est ambitieux, il sera profitable à nos enfants, permettra de valoriser le modèle alimentaire français et notre politique en faveur des territoires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien sincèrement



Michel BARNIER